

République française
Département de l'Ardèche
Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional des
Monts d'Ardèche.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU 20 DECEMBRE 2017

N° CS dec2017 -2

Cadre triennal et programme d'actions 2018

En deux mille dix-sept, le vingt décembre, à Jaujac à 15h00, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, suite à une première convocation portant sur le même ordre du jour, sous la présidence de Lorraine Chénot.

Nombre de voix en exercice : 313
Nombre de voix présentes: 28
Nombre de voix présentes et
représentées :75

Date de convocation :14 décembre 2017

Cadre réservé à la Sous-Préfecture

Transmis par ACTE le : 28/12/17
AR N° : 007-250702388-
20171220-CS2012-DE-1-1

Délégués à titre délibératif :

Délégués des Départements :

Absents : Laurence ALLEFRESDE, Bérangère BASTIDE, Sabine BUIS, , Max CHAZE, Sylvie DUBOIS, Christian FEROUSSIER, Laëtitia SERRE, Laurent UGHETTO, Maurice WEISS, Jérôme DALVERNY, Christine MALFOY, Bernadette ROCHE, Laëticia BOURJAT, Jean-Pierre CONSTANT, Jacques DUBAY, Martine FINIELS, Anne VENTALON, Nathalie ROUSSET,

Excusés : Sandrine CHAREYRE, Raoul L' HERMINIER,

Délégués des Régions :

Présents : Sandrine GENEST,

Représentés : Isabelle MASSEBEUF, Jean-Claude FLORY,

Absent : Caroline Di VINCENZO, Virginie FERRAND, François JACQUART, Valérie MALAVIEILLE, Antoine MELLIES, Céline PORQUET

Délégués des Communes :

Présents : Alain VALENTIN (AIZAC), Annick MALBRAIN (CHIROLS), Odile AUDIBERT (FAUGERES), BÖLHE Patrick (JAUNAC), ALLIX Dominique (LACHAMP- RAPHAEL),

René DELTRIEUX (LENTILLERES), Christian BROUSSE (PLANZOLLES), Francis ENJOLRAS (SAGNES ET GOUDOULET), Sylvette BRIVET (ST CIERGE LA SERRE), Camille CONSTANTIN (ST CIRGUES DE PRADES), Lorraine CHENOT (ST MELANY), Alain FEOUGIER (ST MICHEL DE BOULOGNE), Guy SARTI (ST PIERRE DE COLOMBIER), Gérard BROUILLARD (THUEYTS),

Représentés : Gérard MOUNIER (ASTET), Agnès AUDIBERT (BEAUMONT), Jean-Pierre REYMOND (BURZET), Jean-Pierre ANCHISI (CHALENCON), Guy DALLARD (DORNAS), Robert THIOLLIÈRE (GENESTELLE), Marie Josée SERRE (GOURDON), Sylvie DEVES (GRAVIERES), Bruno GORRIS (JAUJAC), Bernard CROS (LABASTIDE/BESORGUES), Jean-Claude BOIRON (LABEGUDE), Jean Marie GARDIEN (MAYRES), Didier BERAL (MERCUER), Marie-Josée SOLE-GIRAUD (MEZILHAC), Jacques Henry POINTEAU (MOUDEYRES), François AUDIBERT (RIBES), Aurélie ROUDIL (ROCLES), Corentin Pierre (ST ANDRE LACHAMP), Jean Marie MENGIN (SAINT APPOLINAIRE DE RIAS), Briec MEVEL (LA SOUCHE), Agnès MEYSSONNIER (VERNON),

Absents: Michel CHAUSSINAND (ACCONS), Maurice BOCCARD (AILHON), Franck LACONDEMINÉ (AJOUX), Julien TISSIER (ALBON), Frédéric AYMARD (ARCENS), Françoise DEGOMBERT (ASPERJOC), Daniel CLARO (BARNAS), Ludovic REDER (BOREE), Thierry CHAMPEL (BORNE), Pierre FRAYSSE (LE CHAMBON), David TESTUD (CHAMBONAS), Franck DUVERT (CHANEAC), Alain FERRIER (CHASSIERS), Isabelle LAMBERT (CHAUDEYROLLES), Stéphane VOLLE (COUX), Geneviève SAGLIO (CREYSSEILLES), Daniel BARBAROSSA (DESAIGNES), Georges DUGAS (DOMPNAC), Gérard BROUSSE (DUNIERE), Béatrice SAUVIGNET (LES ESTABLES), Alain LONGUET (FABRAS), Alexandre ROURESSOL (FONS), Thierry LECLERC (FREYCENET LA CUCHE), Christian KANDOUCCI (GLUIRAS), Jacky MOUNIER (INTRES), Philippe CRESTON (ISSAMOULENC), Bernard VEDOVATO (JOANNAS), Marie-Claire PAQUELET GARDES (JOYEUSE), Laurence TESTON (JUVINAS), Julie SAVARY (LABATIE D'ANDAURE), Raymond FAYOLLE (LABLACHERE), GUILLET Pascale (LABOULE), Sébastien COGET (LACHAPELLE/AUBENAS), Jean Louis REYNAUD (LACHAPELLE/CHANEAC), Pernille GINOUX (LALEVADE), Jacky CHOSSON (LAMASTRE), Maryse AMET (LARGENTIERE), Robert BRUGERE (LAURAC), Pierre Thibault LOUCHE (LAVAL D'AURELLE), Julien GOUBE (LOUBARESSÉ), (LAVIOLLE), Ronna CHALVET (MALARCE), Nathalie POINTET (MARCOLS), Christine CHAMBERT (MARIAC), (MARS), Eric LHOPITEAU (MEYRAS), Laure JOURDAN (LE MONASTIER SUR GAZEILLE), Chantal PAJOT HELLEBOID (MONTPEZAT), Joël FOURNIER (MONTSELGUES), Serge BADUFLE (LES NONIERES), Gérard VALLON (NOZIERES), Cécile PARNOTTE (LES OLLIERES), Hubert LE POITEVIN PAYZAC), Geneviève AUDIGIER (PEREYRES), Jacques BAYONI (PONT DE LABEAUME), Claudette PAGE (POURCHERES), Guillaume ALLEGRE (PRADES), Jean-Paul PAULMIER (PRANLES), Jean-Jacques PEIRO (PRESAILLES), Raymond SOULERIN (PRUNET), Gilles PEREAU (ROCHER), Christine ZALHES (LA ROCHETTE), Francis CHABANE (ROSIERES), Jocelyn GELLY (SABLIÈRES), Christophe GAUTHIER (SAINT AGREVE), Alain MARION (ST ANDEOL DE FOURCHADE), Arnaud MISSET (ST ANDEOL DE VALS), Michel LANDREIN (ST BASILE), Karine BROUSSE (ST CHRISTOL), Maurice SANIEL (ST CIERGE /LE CHEYLARD), Michel MIALON (ST CIRGUES EN MONTAGNE), Nadège CHAMBON (ST CLEMENT), Michel JARLUT (STE-EULALIE), Franck BRECHON (ST ETIENNE DE BOULOGNE), Philippe TRAMONI (SAINT ETIENNE DE SERRES), Sandrine JULLIEN (ST GENEST DE BEAUZON), Sonia MERCURY (ST GENEST LACHAMP), Alain BOS (ST JEAN CHAMBRE), CLARET Ludovic (ST JEAN ROURE), Aurélie BOUVAREL (ST JOSEPH DES BANCS), Michel GENOT (ST JULIEN BOUTIERES), NURY Denise (ST JULIEN DU GUA), Hervé BLACHERE (ST JULIEN DU SERRE), Roland LUQUET (SAINT JULIEN LABROUSSE),

Dominique RANC (ST LAURENT LES BAINS), HOCQUET Agnès (STE MARGUERITE LAFIGIERE), Géraldine FAURE (ST MARTIAL), Francis GIRARDOT (ST MARTIN DE VALAMAS), Jean-Claude PIZETTE (ST MAURICE EN CHALENCON), Jean Daniel BALAYN (ST MICHEL DE CHABRILLANOUX), Annie VANDERSTICHELEN (ST PIERRE ST JEAN), Pierre TISSIER (ST PIERREVILLE), WIOT Claude (ST PRIVAT), Patrick PRIEZ (ST PRIX), Christophe MOINS (ST SAUVEUR DE MONTAGUT), Denis ESCLAIN (ST VINCENT DE DURFORT), Philippe GIBAUD (SILHAC), Joël BOYER (UCEL), Louis OLLIER (USCLADES ET RIEUTORD), Jérôme MONTEREMAL (VALGORGE), Francis CLUTER (VALS LES BAINS), Nadine BABIN (LES VANS), Gérard GOULLEY (VERNOUX EN VIVARAIS), Max TOURVIELHE (VESSEAUX), Jean-Marie VIALLE (VEYRAS), Julie MALLON (VINEZAC),

Excusés : Gabin AYMARD (ANTRAIGUES), Georges PAGANI (BEAUVENE), Christian CHORLIET (FAY SUR LIGNON), Chantal MEBREK (MALBOSC),

Délégués des Villes-portes :

Représentés : André BASTIDE (AUBENAS),

Absent : Michel VALLA (PRIVAS)

Délégués des Communautés de communes :

Présents : Alain GIBERT (PAYS BEAUME DROBIE), René SOULELIAC (ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS)

Représenté : Eric LESPINASSE (MONTAGNE D'ARDECHE),

Absents: Julien GOUBE (PAYS BEAUME DROBIE), Monique DOLADILLE (PAYS DES VANS EN CEVENNES), NOEL Daniel (PAYS DES VANS EN CEVENNES), Thierry PALOT (ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS), Patrick LAVIALE (BASSIN D'AUBENAS), Jean-Paul TIRAT (BASSIN D'AUBENAS), Dominique COUTURIER (PAYS DE LAMASTRE),Olivier DUHOO (PAYS DE LAMASTRE), Marc CHAMPEL (MONTAGNE D'ARDECHE), Agnès MAIGRON (VAL DE LIGNE), Clarisse COCATRE CAUVIN (VAL DE LIGNE), Pascal BAILLY (VAL EYRIEUX), Maurice DESSUS (VAL EYRIEUX), Jean Pierre JEANNE (PRIVAS CENTRE ARDECHE),
Excusée :Nathalie MALET TORRES (PRIVAS CENTRE ARDECHE),

Invités :

Excusés : Alain TRIOLLE (Préfet de l'Ardèche), Hélène DEBIEVE (Sous-préfecture de Largentière),

Après un retour sur le cadre triennal 2015/2017, le cadre triennal 2018/2020 est présenté.

Sont détaillés les 8 objectifs politiques définis sur la période.

- 6 dans la continuité du cadre 2014 -2017
- L'art d'habiter : ménager les paysages, partager l'espace
- Les patrimoines naturels : un enjeu de conservation majeur et une ressource territoriale
- Valoriser nos savoir-faire et les filières emblématiques locales
- Découvrir et redécouvrir autrement le territoire
- Reconquérir la Chataigneraie
- Faire ensemble : le Parc un territoire créatif qui prépare l'avenir

- 2 nouveaux objectifs

Inventer: le Parc laboratoire
Jouer collectif ! Le parc, une organisation au service des projets.

Les annexes jointes présentent le détail du programme 2018 inscrits dans les 8 objectifs du nouveau cadre triennal.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré

DECIDE

- D'APPROUVER le cadre triennal,
- D'APPROUVER le programme d'actions 2018,
- D'APPROUVER le plan de financement de chaque action,
- D'AUTORISER la Présidente à solliciter toutes les subventions prévues au plan de financement,
- D'AUTORISER les porteurs de projet à solliciter toutes les subventions prévues au plan de financement,
- D'AUTORISER la présidente à signer les documents et engager les démarches nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme

Lorraine Chénot

Présidente

L. Chénot

